



Creil le 24 avril 2020

La lettre

N°11 – Bureau de l'UTR à ses Adhérents – es

Bonjour,

Cette LETTRE N°11 en ce temps de confinement : ne restons pas isolés.

Bonjour à Toutes et à Tous en vous souhaitant une bonne santé et un excellent moral, nous en aurons bien besoin

1 - « On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve »

Héraclite, philosophe du 6ème siècle avant J.C.

Pour lui tout est en perpétuel changement. Le fleuve coule et n'est jamais le même.

Il affirme le changement absolu: malgré les apparences, rien ne demeure identique mais tout se défait et se fait constamment.

La philosophie peut nous aider à mieux supporter les vicissitudes de la vie et à rebondir.

Les changements ne sont jamais totalement ceux que l'on avait espérés ou préparés. Il en va des Hommes comme des organisations humaines. Un grain de sable, un virus peut changer le cours de la vie.

Notre syndicat n'échappe pas à cette analyse.

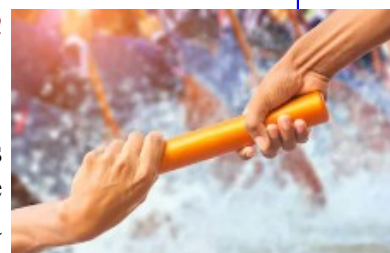
2 - Passage de relais de notre Secrétaire Générale en attente du prochain Congrès.

Annie RIVIERE devait arrêter son mandat lors de notre Congrès qui devait se tenir le 19 mars dernier. Cette décision avait été actée par le Conseil du 6 février, mais aussi les Conseils précédents. Le Congrès n'a pu se tenir, en cause le COVID 19. La situation sanitaire se prolongeant laissant augurer une tenue incertaine du congrès en fin d'année ou même l'année prochaine, Annie a décidé d'anticiper son départ à la date du 16 avril 2020.

Après la démission d'Annie de son poste de Secrétaire Générale de l'UTR, le Bureau (par 7 voix Pour et une Abstention), a demandé au Conseil de désigner un **Secrétaire par intérim** jusqu'au prochain Congrès. Jo PROU qui était candidat au poste de Secrétaire au Congrès du 19 mars et qui avait obtenu l'accord du Conseil (6 février), suite au vote du Conseil a obtenu l'accord pour assurer l'intérim. Résultat du vote organisé par internet du 19 au 23 avril: ,

**31 inscrits : 28 votants
27 Pour—1 Non—3 Abstentions.**

Jo PROU va donc assurer le poste de Secrétaire Général de l'UTR par intérim à compter du 24 avril 2020. Pour le contacter : joseph.prou@wanadoo.fr ou le 06 82 21 70 40.



3 - Quelques infos utiles-

1 - **Une bonne nouvelle** : les plus de 65 ans ne seront pas discriminés lors du déconfinement qui devrait se décliner progressivement à partir du 11 mai. Une très grande prudence sera demandée à ceux d'entre nous dont la santé présente des risques. La CFDT a largement participé avec beaucoup d'autres associations pour que l'âge ne soit pas un critère de confinement.

L'activité de notre UTR est fortement perturbée et nous ne savons pas, à ce jour, quand les réunions du Bureau et du Conseil pourront reprendre et à quelles conditions. Nous devons donc nous préparer à vivre quelques mois difficiles.

2 - **Quelques conseils au cas où ?** En cette période perturbée vous trouverez en pièces jointe des conseils qui pourraient vous servir ou pour votre entourage.

A) - Ouverture d'un stand pour les femmes victimes de violences conjugales. Des permanences sont tenues jusqu'au 7 mai au magasin CORA à St Maximin par : l'UDAF - Association France victime 60 - Les Compagnons du Marais - Le SAMU social de l'Oise et la Gendarmerie de l'Oise. Consulter le Conseil Départemental.

B - Malakoff Humanis mobilise ses moyens pour permettre une aide spécifique pour les personnes handicapées, notamment les protections face au COVID 19.

C - La CARSAT propose : si vous vous sentez seul, appeler SOLITU'ECOUTE.

3 - **Déclaration d'impôts** : nous tenons à vous rappeler que la déclaration d'impôts est reportée jusqu'au 11 juin dans l'Oise pour ceux qui déclarent par internet. Attention, à partir de 2020, ceux qui ont fait une déclaration en ligne en 2019 ne recevront pas de déclaration pré remplie papier. Pour ceux qui utilisent le papier ce sera avant le 12 juin minuit..

4 - Les masques de protection COVID 19-

La question du manque de masques n'arrête pas d'occuper l'ensemble des médias. Mais si, comme probable, l'obligation en est faite la question du où, quand et comment reste une pratique à mettre en place dans notre société peu habituée à son utilisation,

Pour autant, nous devons nous préoccuper d'obtenir ces masques qui ne sont pas actuellement accessibles. Les régions, les Communautés de Communes, les Communes sont en quête d'approvisionnement. Pour nos adhérents qui habitent surtout dans les petites communes renseignez-vous pour savoir si votre municipalité a prévu une distribution et à quel prix.

